



COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication du rapport d'activité 2016 : le label d'Etat EPV a fêté ses 10 ans

Paris, le 31 janvier 2017. L'Institut Supérieur des Métiers (ISM) vient de publier le bilan d'activité 2016 du label EPV, dispositif unique de l'Etat valorisant des entreprises françaises d'excellence. L'année 2016 fut ponctuée d'événements forts pour célébrer le dixième anniversaire du label, notamment autour du tourisme de savoir-faire et de la gastronomie.

Les Entreprises du Patrimoine Vivant : une force vive de l'économie française

Le label d'Etat Entreprise du Patrimoine Vivant regroupe **près de 1 400 entreprises françaises d'exception**, avec **plus de 62 000 emplois** et un **chiffre d'affaires cumulé annuel de plus de 14 milliards d'euros**. Il revendique à la fois une vision de l'artisanat et de l'industrie d'excellence, une approche entrepreneuriale, ainsi qu'une logique de transmission, un esprit de manufacture associé au patrimoine mais aussi et surtout à l'innovation.

Un nombre de candidatures croissant

L'année 2016 s'est caractérisée par une forte progression du nombre de candidats au label EPV, avec 25 % de candidatures supplémentaires en un an. Ce label s'obtient à l'issue d'une exigeante sélection menée par des experts et par une Commission nationale constituée de professionnels indépendants. L'ISM s'est à nouveau mobilisé pour instruire les dossiers de candidature et coordonner les travaux de la Commission nationale, qui a examiné 454 dossiers en 2016.

Une image dynamisée et un anniversaire célébré autour de temps forts

Pour faire rayonner le label EPV lors de ses 10 ans, l'ISM a notamment organisé et accompagné de nombreuses actions sur tout le territoire, en particulier sur les thèmes du tourisme de savoir-faire et de la gastronomie. La 1^{ère} édition des Journées des savoir-faire d'excellence, ouverture des ateliers EPV au public, ainsi qu'une Rencontre parlementaire ont été organisées. Des tables d'exception ont également été présentées dans plusieurs villes de France lors de la Fête de la Gastronomie.

Un soutien aux EPV à l'international

L'ISM a aussi assuré la mise en œuvre avec Business France, en lien avec la DGE, d'un programme d'actions à l'étranger (Londres, Shanghai), d'invitations de prescripteurs internationaux en France et de formations à l'export pour les entreprises labellisées. L'ISM a également organisé avec les Chambres de Commerce à l'étranger, des rendez-vous personnalisés avec des experts de l'Asie du Sud-Est.

Un appui au développement économique des entreprises

En 2016, l'ISM a poursuivi sa mission d'accompagnement des EPV en renforçant ses partenariats, avec Parsons School Paris notamment, mobilisant les organismes économiques et financiers (Bpifrance, etc.) et animant le réseau de ses partenaires.

Consulter le bilan d'activité : http://www.patrimoine-vivant.com/pub/2017/epv_bilan2016_bd.pdf

A propos du label Entreprise du Patrimoine Vivant

Le label d'Etat EPV récompense des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence, caractérisées par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français. Le label EPV est décerné par Michel Sapin, ministre de l'Économie et des Finances et Martine Pinville, secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

Contact presse

Agathe Djelalian, Responsable communication / www.patrimoine-vivant.com
Tel : +33 (0)1 44 16 80 67 / +33 (0)6 25 02 24 95 / presse@patrimoine-vivant.com

www.facebook.com/patrimoinevivant/ / <https://twitter.com/labelepv>